

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>l</sup><sup>c</sup>  
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'Été).

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.  
4 — 10 — — Express.  
2 — 58 — — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.  
11 — 50 — — Omnibus.  
6 — 36 — — soir, Omnibus.  
8 — 58 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On prétend que les Puissances occidentales ont adressé au cabinet de Vienne des objections contre la réduction de l'armée autrichienne, et que ces objections ont déterminé le gouvernement autrichien à ne pas opérer cette réduction ostensiblement et à ne pas l'annoncer d'une manière officielle, mais à accorder des congés sur une grande échelle et à effectuer ainsi la réduction sans bruit.

Le cabinet de Vienne prépare, dit-on, une nouvelle note ayant pour but de recommander encore une fois, aux Puissances occidentales, l'acceptation des propositions qu'il a présentées dans la dernière séance des conférences de Vienne et que les plénipotentiaires russes se sont déclarés disposés à accepter. — Havas.

## NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le Journal allemand de Francfort a reçu les détails qui suivent sur l'évacuation d'Anapa :

« Les Russes avaient reçu l'ordre d'évacuer les petits forts qu'il était difficile de défendre, sitôt qu'ils seraient sérieusement menacés : mais ils devaient défendre Anapa, autant que possible. Immédiatement après la prise de Kertch et de Ténikalé, une partie de l'escadre des alliés descendit la côte circassienne, tandis que les Circassiens formaient des rassemblements de plus en plus menaçants. Les Russes, sachant qu'il y a quelques mois, les Circassiens et les alliés avaient combiné une attaque commune sur les forteresses de la côte circassienne, pensèrent que cette alliance avait été renouvelée, et le commandant d'Anapa, qui avait en même temps sous ses ordres les garnisons des petits forts, fit évacuer ceux-ci et réunit toutes ses troupes à Anapa. Les Circassiens occupèrent les forts abandonnés ; enhardis par la pusillanimité du commandant russe, ils s'avancèrent en masse et menacèrent de couper la garnison d'Anapa, qui se composait d'environ 14 bataillons peu complets. Ce fait, ainsi que la nouvelle des succès obtenus par les alliés, déterminèrent le commandant d'Anapa à évacuer cette place et à se retirer par le Kouban, dans la Cis-Caucasie.

Les Russes se sont arrêtés sur la rive droite du fleuve, sans doute pour empêcher les Circassiens de le passer. »

Parlant du mouvement sur la Tchernaiâ, une correspondance de Crimée dit :

« Le 2, le corps d'observation serait rentré sans brûler une cartouche, s'il n'avait rencontré un convoi se dirigeant sur le camp retranché des Russes. Les chasseurs d'Afrique ont été lancés immédiatement sur cette proie, et l'ennemi s'est empressé de l'abandonner. Les arabes étaient chargés de farine, d'eau-de-vie et de tabac. On n'a pas fait corvée, comme vous le voyez, surtout s'il est vrai, ainsi qu'on l'ajoute, que les Russes ont abandonné du même coup deux pièces de canon.

« En dehors de cet incident, la colonne aurait pu croire qu'elle se promenait en Normandie, non moins à cause de la tranquillité dont elle a joui durant cette promenade, qu'à cause de la riante et féconde végétation qu'elle admirait sur son passage. Il paraît arrêté dans l'esprit des généraux russes de ne point se mesurer en plaine et de n'accepter la bataille que sur le terrain qu'ils auront choisi et préparé.

«... Le 3, pendant que le général d'Alouville gardait la plaine de Baïdar, le général Morris, avec trois escadrons, continuait à s'avancer sur la route de Woronzoff, et allait jusqu'au col de Faros, qui est à l'entrée de la vallée d'Yalta. Partout les Cosaques se sont retirés devant nous et on n'a jamais pu les voir à une distance moindre de 1,000 à 2,000 mètres.

« On a, dit-on, au col de Faros, une vue de la mer des plus belles ; la partie supérieure du col est ornée d'un arc de triomphe en gruit, assez semblable, comme forme mais en petit, à la Porte-Saint-Denis. Seulement, il est d'assez mauvais goût, et n'est remarquable que par le travail qu'il a demandé et par la belle vue dont on jouit au sommet.

« La plaine de Baïdar est très-belle ; elle serait des plus fertiles si elle était cultivée. Les Cosaques seuls se sont sauvés à notre approche, et les habitants sont tous restés ; il y avait à peu près quinze cents hommes, femmes et enfants. La population

paraissait enchantée de notre arrivée, parce qu'elle croyait que nous devions rester ; mais quand elle vit que nous allions nous en aller, elle voulait nous suivre en masse, prétendant que les Cosaques mettraient tout à feu et à sang pour se venger de la réception qu'on nous a faite.

« Il était impossible de se charger de tant de monde ; on laissa donc les habitants à Baïdar, après avoir toutefois pris des mesures pour diminuer leurs craintes autant que possible. On n'emmena que les employés russes qui se trouvaient à Baïdar, et qui étaient la terreur de la ville. »

On a reçu les nouvelles suivantes de l'expédition sur la mer d'Azof :

« La population de Kertch ne nous est pas hostile. Les petits désordres que je vous signalais ont cessé. Il est regrettable qu'on n'ait pas songé dès le moment à sauvegarder le musée de Kertch. Les belles collections du temple grec élevé près du tombeau de Mithridate sont dispersées ou brisées ; ces pierres sculptées, ces vases étrusques, qui faisaient l'orgueil de cette petite ville, ont subi des pertes et des dommages sérieux. On a pris des mesures sévères à ce sujet, et il est permis d'espérer qu'on réparera autant qu'il est possible le préjudice causé.

« La ville est agréable ; elle nous semble belle à nous qui depuis un an et plus vivons sous la tente. C'est avec un vrai bonheur que nous nous prome-nons dans ses rues larges et bien coupées. »

(Constitutionnel.)

La lettre suivante pleine de vivacité et d'entrain, fournit sur les habitudes de nos braves soldats d'amusantes particularités :

« Devant Sébastopol, 26 mai. — Malgré le bruit infernal de nos batteries et des batteries russes, la gent emplumée n'a pas émigré les environs de Sébastopol. Elle fait son nid jusque dans les talus de nos tranchées. (Il est vrai de dire qu'il lui serait difficile de couvrir sur les arbres, il n'en existe plus un seul.) L'épannement de notre batterie sert de berceau à cinq petits oiseaux encore hors d'état de prendre leur volée et auxquels leur mère apporte régulièrement la pâture, malgré les détonations

## FEUILLETON

## ANSELME ET MARCELIN.

(Suite.)

Cet accueil parut adoucir l'amertume du chagrin de Mariette et dissiper un peu la triste empreinte dans ses grands yeux noirs. Elle exprima de nouveau sa reconnaissance avec une grâce mélancolique et pénétrante. Quoique élevée dans un village et fille de pauvres cultivateurs, Mariette avait une distinction de langage et de manières qui avait fait l'orgueil de sa mère et qui faisait l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui la connaissaient. Quelques années d'école et de bonnes dispositions naturelles avaient suffi à développer en elle une instruction élémentaire et un profond sentiment de ce qui est bien et beau avec simplicité. Elle ressemblait à l'une de ces fleurs des campagnes qui poussent au hasard du vent et du soleil, et qui cependant jouissent le cœur et la vue par leur délicatesse, leur élégance et leur parfum.

En ce moment, sous le vêtement noir qu'elle portait, elle n'était pas moins charmante que de coutume. La suave pâleur de son teint ne permettait pas de regretter l'incarnat qui s'épanouissait ordinairement sur ses joues. L'humide et pure expression de son regard faisait aisément oublier le frais éclat qui jaillissait naguère de sa prunelle veloutée. Mais, hâtons-nous de le dire, Anselme

et Marcelin étaient trop sérieusement affectés de la triste nouvelle qu'ils venaient d'apprendre pour remarquer, au moins volontairement, tout ce qu'il y avait de touchante séduction dans l'accablement et le deuil de leur sœur de lait. Pénétrés du sentiment des devoirs que leur imposait le dernier cri d'une mourante, ils ne songeaient qu'à les remplir dignement.

On délibéra sans retard sur le plus pressé, c'est-à-dire sur le choix d'un abri pour la jeune fille. Après mûre réflexion, il fut arrêté qu'on louerait pour elle la chambre qu'avait occupée Michel Aubry. C'était une petite pièce située à l'étage inférieur, et détachée d'un appartement habité par les propriétaires, M. Morand et sa femme, vieilles gens dont le voisinage serait pour Mariette une sorte de protection et de sauvegarde contre la médisance, si la médisance allait s'attacher à la noble enfant.

— Là, dit Marcelin, un peu étourdiement, vous vivrez à votre guise, Mariette. Rien ne vous manquera. Anselme et moi, nous vous ferons votre part dans la douce aisance qui nous est échue.

— Je ne refuse pas vos bontés, répondit Mariette d'un ton simple et digne. Si je suis venue ici, c'est pour les accepter selon le vœu de ma mère. Mais, vous le comprenez, votre générosité à mon égard ne doit être que temporaire, seulement jusqu'à ce que je me sois mise à même de me suffire par le travail. Je compte donc

sur vous pour m'aider à trouver une occupation. J'ai du courage, de la bonne volonté ; et j'espère, Dieu aidant, gagner bientôt ma vie, comme il convient à celle que vous voulez bien honorer de votre amitié fraternelle.

— Oui, Mariette, dit Anselme, votre désir est légitime ; nous ferons nos efforts pour le satisfaire. Vous devez vous rendre indépendante même de notre sollicitude, qui ne veillera sur vous qu'autant que vous le permettrez.

— Tu as raison, mon ami, reprit Marcelin. Un élan de mon cœur me faisait dépasser le cercle de nos devoirs, cercle d'ailleurs si bien tracé par ces mots significatifs de la lettre : A Paris, il y a de braves gens, sans doute, et on a du travail sans... »

Il n'acheva pas. Une réserve instinctive l'empêcha de prononcer le dernier mot devant Mariette. Il y a d'exquises pudeurs dans l'âme d'un honnête homme.

— Ainsi, bonne Mariette, reprit-il vivement, nous allons faire en sorte que vous vous passiez bien vite de nous. Soyez tranquille, nous agissons à contre-cœur, mais en conscience.

— Je n'en doute pas, mes chers bienfaiteurs, dit la jeune fille avec un sourire angélique. Mais n'allez pas croire, reprit-elle, que j'ai hâte de me soustraire à la reconnaissance que vous m'inspirez, à la soumission que je vous dois. Oh ! non ! ma reconnaissance sera éternelle, et je vous obéirai comme à ma mère.

souvent répétées de six gros obsidiers de 80. Ce tendre volatile vient chercher la nourriture de ses petits à côté et sur nos pièces, où il trouve toujours, grâce à l'attention de nos canonniers, des grains et du pain à discrétion. Cette petite famille va bientôt se séparer de nous, et ce n'est pas sans regrets que nous la verrons battre de l'aile, parce que nous avons du plaisir à la voir si tranquillement au milieu du danger, qu'elle ignore, il est vrai. Lorsqu'on relève la garde, la première question que les hommes qui arrivent adressent aux hommes qui partent, est celle-ci : « Les petits, comment vont-ils ? — Très-bien ! » Le lendemain, la même question et la même réponse, qui reviennent invariablement, témoignent de l'intérêt que l'innocente famille inspire à nos hommes.

» Parlerai-je des passe-temps auxquels nos hommes se livrent pendant les vingt-quatre heures de tranchée ? Les uns jouent à la drogue, d'autres au pigeon vole, d'autres enfin à des jeux d'enfants. J'ai vu des soldats s'amuser toute une journée avec une souris retenue par la patte avec un fil. Ceux qui n'aimait pas le jeu ni d'autre distraction plus ou moins frivole, s'occupent de l'éducation des poules et des lapins. On cite des officiers qui soignent des vaches pour avoir du lait. Pour moi, j'ai acheté deux poules maigres, pour la bagatelle de 5 fr. l'une. Je leur ai construit une petite baraque voisine de ma tente, et grâce au soin que je prends, elles me pondent tous les jours des œufs ; ce qui fait que je puis, quand cela me plaît, manger une petite omelette comme un bon propriétaire.

» Quant aux Russes, ils paraissent faire comme nous ; ils tuent le temps comme ils peuvent. On voit toute la journée s'élever au-dessus des batteries de Sébastopol des cerfs-volants, on les entend chanter, et même, du point élevé, on les voit jouer devant leurs casernes. Les Turcs et les Anglais ont aussi leurs petites distractions : les premiers font la chasse à certains insectes, les seconds s'adonnent au culte de Bacchus, auquel les Français ne sont pas absolument étrangers, mais rarement et par exception.

» Je ne saurais terminer sans vous parler d'un fait qui se renouvelle souvent et qui vous paraîtra sans doute bien étrange. Lorsqu'on parle, on hisse un drapeau blanc de part et d'autre, le clairon sonne, et alors chacun peut quitter son poste sans crainte. Français et Russes se rencontrent sur les glacis, causent et fraternisent jusqu'à boire à la même gourde.

» C'est ainsi que, dans la journée du 2 mai, nos soldats ont pénétré jusque dans les jardins de Sébastopol pour y faire provision de laitnes et d'oignons. Dès que le drapeau blanc disparaît et que le clairon sonne de nouveau, chacun se sauve au pas de course, et celui qui se trouve en retard est quelquefois tué par celui avec lequel il vient d'échanger toutes sortes de marques d'amitié. Vous voyez qu'il n'y a que la guerre qui soit méchante, les hommes ne le sont pas. » (Maine-et-Loire.)

## EXTÉRIEUR.

GRÈCE. — On parle toujours d'une modification dans le cabinet grec, qui en même temps le compléterait, plusieurs portefeuilles étant en ce moment sans titulaires et gérés par intérim. A cette fin, M.

Lycurgue Chreslénitis, ancien ministre et ancien député, invité par le Gouvernement à se rendre immédiatement à Athènes, est venu de Patras pour prendre part à la nouvelle combinaison.

Le 1<sup>er</sup> de ce mois a été célébré le 35<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du roi Othon et le 20<sup>e</sup> de son règne. Leurs Majestés n'ont pas assisté au *Te Deum* auquel pour la première fois n'avaient pas été invités les représentants des grandes Puissances alliées et autres. Leurs Majestés s'étaient rendues au Pentelique où avaient été invités à dîner, le président du Conseil et quelques autres personnes, parmi lesquelles on remarquait madame la princesse Ipsilanti, veuve du général Ipsilanti qui commandait un corps d'armée en Russie, et venue depuis peu de Saint-Petersbourg. Cette invitation et la présence de cette princesse près de Leurs Majestés dans un jour si solennel, a été un sujet de remarque, de plainte de la part surtout du ministre d'Angleterre, et même de M. Mavrocordato. C'est qu'en effet, la princesse Ipsilanti est en même temps sœur du général Mourousi, qui commande en ce moment le corps de volontaires grecs faisant cause commune avec les Russes. — Havas.

## CHRONIQUE LOCALE.

Nous avons reçu, mardi, de M<sup>me</sup> Isabelle, le factum qui suit. Pour être juste d'abord, et pour obéir à la loi, nous le publions *in extenso*, malgré sa longueur. Nous ne voulons pas rentrer dans la discussion ; mais nous prions M<sup>me</sup> Isabelle de remarquer que des dénégations ne sont pas toujours des réponses, que des imputations ne sont pas des preuves, et que pour convaincre tout le monde, et particulièrement ceux qu'elle appelle *ses ennemis* et *ses persécuteurs*, il eût été bon de montrer des résultats incontestables. P. GODET.

Paris, le 17 juin 1855.

Monsieur le Rédacteur,

Je n'ai pas répondu plus tôt aux articles que vous avez publiés contre moi, parce que de pareils factums ne méritaient aucune réponse ; mais comme dans votre numéro du 12 de ce mois les attaques se renouvellent, je prends le parti de faire une réponse générale, bien décidée, à l'avenir, à ne laisser aucune attaque sans réponse.

On oublie trop, dans les articles que vous signez, Monsieur Godet, que j'étais à l'École impériale de cavalerie de Saumur, chargée d'une mission officielle par son Excellence le Maréchal ministre de la guerre, et que lorsqu'un homme aussi éminent que le maréchal Vaillant donne des ordres que j'ai dû exécuter, il n'appartient à personne de le blâmer. Mes travaux à cette École ont été l'objet de rapports officiels de la part du chef de l'École, et j'ai dû également, lorsque ma mission a été terminée, rendre compte à S. Exc. le Ministre de la manière dont il m'avait été possible d'accomplir la mission dont il m'avait chargée ; c'est sur ces rapports qu'il appartient seul au Ministre de prononcer.

Je sais, Monsieur, que ces articles, quoique signés par vous, n'émanent point de vous ; vous êtes un homme trop loyal et trop poli pour les avoir écrits. A la passion qui les caractérise, il est facile de reconnaître la source ; ces articles, d'ailleurs, ne m'ont point affectée : il y a de ces injures qui

n'atteignent que ceux qui les écrivent, et il ne suffit pas, pour convaincre le public, d'injurier, il faut encore raisonner et prouver. Or, c'est ce qu'aucun des articles publiés n'a su faire. A quelque chose malheur est bon cependant, Monsieur le Rédacteur. Par suite des attaques dont j'ai été l'objet, beaucoup d'ennemis de ma méthode en sont devenus de chauds partisans. Il n'y a qu'une voix, c'est que pour que l'on se réunisse aussi lâchement et avec autant d'acharnement contre une femme, il faut que sa méthode ait soulevé une bien grande jalousie. Il n'y a pas jusqu'à un petit officier que tout le monde connaît, qui n'ait beaucoup fait rire, surtout lorsqu'il enfla sa petite voix, pour menacer le *Moniteur de l'Armée* d'une rétractation et annoncer la demande qui va être faite au Ministre de l'envoi à l'École d'un général de division. J'avoue que j'étais curieuse de savoir comment on s'y prendrait pour obtenir la rétractation dont on menaçait le *Moniteur de l'Armée*. Les promenades de *Marengo* avaient eu lieu en plein midi, à la connaissance de toute la population de Saumur, qui avait rencontré ce cheval dans ses rues, sur ses places, sur les routes, se promenant au pas, au trot, au galop, ne présentant aucune défense à son cavalier, et ayant fait quarante-cinq lieues en neuf promenades. Il y a de ces faits que l'on ne peut nier, parce qu'ils sont trop publics : il a donc fallu renoncer à la rétractation, et on a bien fait, car j'aurais prouvé, moi, que le *Moniteur de l'Armée* n'en avait pas assez dit sur le dressage de ce cheval, et j'aurais prouvé encore que ce cheval était dressé non-seulement pour faire un cheval fort agréable de promenade, mais encore qu'il faisait admirablement bien plusieurs exercices de haute école ; d'ailleurs, la meilleure preuve que l'on est convaincu à l'École que ce cheval est dressé, c'est que, quoique réformé, on n'a pas osé le mettre en vente, de peur qu'il ne tombe entre mes mains, et que, monté par moi, je ne fasse voir à tout Paris, dans les promenades des Champs-Élysées et du Bois de-Boulogne, ce que ce cheval est en état de faire.

On dit : mais ce cheval, monté devant le général, s'est défendu. D'abord ce cheval était très-souffrant des pieds ; il n'avait pu sortir depuis cinq jours. Personne n'ignore, d'ailleurs, que si un cheval se défend, cela dépend plus souvent de celui qui le monte que du dressage.

Quant à la demande d'un général de division pour constater ces faits, cela ne pouvait être sérieux ; dans ce temps-ci, les généraux de division ont quelque chose de mieux à faire que de courir les grands chemins, sans but et sans motif, à moins, toutefois, que MM. les écuyers n'eussent la prétention de faire contrôler les actes et les ordres de S. Exc. Monsieur le Ministre de la guerre, qui, après avoir acheté la concession de ma méthode pour l'usage de l'armée, sur l'approbation unanime d'un conseil des bureaux, présidé par l'honorable général Daumas, un des hommes les plus éminents de notre époque, pour sa connaissance des chevaux, m'a donné l'ordre de venir l'appliquer à l'École impériale de cavalerie, ordre que j'ai exécuté le mieux qu'il m'a été possible vis-à-vis l'opposition la plus violente qu'il soit possible de rencontrer.

Si je fus envoyée à l'École de Saumur par un or-

Quelques minutes plus tard, Anselme et Marcelin se mirent en devoir d'aller louer la chambre de Michel Aubry. En descendant à l'étage inférieur, Marcelin se frappa le front et dit :

— J'ai une idée.

— Voyons l'idée.

— Notre propriétaire est un ancien commerçant ; il a conservé sans doute quelques relations dans les affaires : prions-le de s'intéresser à Mariette et de la placer dans une maison de commerce. Hein ! que dis-tu de cela ?

— Approuvé !

Introduits auprès de M. et de M<sup>me</sup> Morand, ils leur dirent ce qui leur arrivait ; ils leur montrèrent la lettre de la mère Valin ; ils sollicitèrent en faveur de l'orpheline toute la bienveillance des deux vieillards. Ceux-ci n'avaient point le cœur glacé par l'âge, ils furent émus, ils promirent de s'employer pour trouver à Mariette une occupation ; ils exprimèrent le désir de la voir, sa vue acheva de les bien disposer.

— Ces Messieurs sont désormais vos tuteurs officieux, lui dit M. Morand avec une bonne grâce qui sied à merveille aux vieilles gens ; quoique un peu jeunes, ils sont dignes de cette mission. Cependant si vous le permettez, Mademoiselle, ma femme et moi nous vous servirons de subrogés-tuteurs.

La réponse de Mariette fut gracieuse et touchante. M<sup>me</sup> Morand l'embrassa en lui disant :

— Vous n'aurez qu'un pas à faire pour nous rendre visite. Venez souvent.

La digne femme alla elle-même installer Mariette. Elle ne la quitta qu'après avoir ajouté quelques petits objets de luxe au mobilier de la chambrette que la jeune fille allait occuper.

— A quoi penses-tu ? demanda Anselme à Marcelin quand ils furent remontés chez eux. Tu as l'air tout songeur.

— Je pense que j'aurais un certain plaisir à tordre le cou au misérable qui s'est conduit si odieusement avec Mariette.

— Au fait, j'aimerais assez cela, moi aussi. Qui sait ? l'occasion s'en présentera peut-être. Espérons-le.

Une semaine s'était écoulée. M. et M<sup>me</sup> Morand firent un jour appeler Mariette, et lui annoncèrent qu'ils avaient trouvé une place dans un grand établissement de confection de lingerie.

— Comme vous n'avez pas l'habitude de ce genre de travail, mon enfant, votre salaire sera d'abord minime ; mais grâce à vos bonnes dispositions, au zèle dont vous ferez preuve, vous ne tarderez sans doute pas à être mieux rétribuée. Faut-il prévenir qu'on peut compter sur vous ?

— Je vous en prie, répondit vivement Mariette. J'ai une si grande envie de sortir de mon inaction que je tra-

vaille pour rien, si l'on m'imposait en commençant cette obligation.

— Dieu merci, l'on n'exige pas cela, dit M<sup>me</sup> Morand. J'ai pu apprécier depuis quelques jours l'habileté de votre aiguille, la promptitude de votre intelligence ; j'en ai parlé comme je le devais, et j'ai bien vite obtenu pour vous ce que vous méritez, quant à présent. Toutefois, je ne vous le cache pas, la besogne de chaque jour est longue et pénible pour le peu qu'on gagne. L'atelier s'ouvre de grand matin et se ferme très-tard. Réfléchissez à cela, ma chère enfant.

— Mes réflexions sont toutes faites, bonne dame. J'entrerais dans cet établissement. J'ose espérer que mes forces ne trahiront pas mon courage, et qu'on sera content de moi.

— Vous êtes une brave fille, et j'aime votre résolution, dit à son tour M. Morand. Vous avez raison de ne pas craindre la fatigue, de ne pas marchander le salaire. C'est la vraie manière de se faire estimer et d'obtenir de l'avancement et de l'augmentation. Comptez d'ailleurs sur nous ; nous vous trouverons bientôt, je l'espère, une occupation moins rigoureuse et plus lucrative.

— En attendant, permettez-moi de me réjouir de celle que vous me procurez, répartit Mariette en embrassant M. et M<sup>me</sup> Morand. De ma vie, je n'ai ressenti une pareille satisfaction.

(La suite au prochain numéro.)

dre du Ministre, j'y étais également appelée par plusieurs écuycers de l'École, notamment par M. l'écuycer V<sup>te</sup> de Montigny, qui m'a écrit à cet égard quinze à vingt lettres que je vais publier dans une brochure sur l'École, qui paraîtra incessamment; car, ainsi que vous l'avez dit, il faut que la lumière se fasse, et je vous promets qu'elle se fera.

Ma réception à l'École fut très-chaude: les cours furent organisés immédiatement, et, bientôt, plus de cent quarante élèves y prirent part; ce fut une émulation admirable, et les résultats obtenus par ma méthode furent tellement satisfaisants, qu'on des membres les plus importants de l'École écrivait à un de ses amis: la Méthode de M<sup>me</sup> Isabelle est cent fois au-dessus de tout le bien que l'on en a dit, c'est un progrès immense.

Un tel succès devait éveiller la jalousie, et j'eus la preuve, bientôt, qu'on voulait s'emparer de ma méthode et se mettre à ma place; la proposition, d'ailleurs, m'en fut faite carrément. Je refusai, et, dès lors, une opposition violente et systématique s'organisa pour m'empêcher d'accomplir la mission dont le ministre m'avait chargée. Ceux qui m'avaient appelée se montrèrent les plus acharnés contre moi.

Les jeunes chevaux n'étant pas arrivés à l'École, je me décidai, en les attendant, à m'occuper des chevaux rétifs. Ce fut alors, pour la première fois, que l'on me présenta *Marengo*. Mais ce cheval était l'effroi de toute l'École, et ce fut en vain que je demandai un cavalier; tous refusèrent, répondant qu'ils ne voulaient pas se faire tuer. Il fallut renvoyer, pour cette fois, *Marengo* à sa stable, et ce ne fut que plus tard que je me décidai à m'occuper seule, puisque personne n'osait me secourir, de réduire ce farouche animal, que je dressai en six semaines (du 16 janvier au 2 avril), jour de sa première promenade.

Au bout de six semaines, sept chevaux rétifs étaient dressés, et lorsqu'à l'inspection qui en fut faite, j'exprimai ma pensée que ces chevaux avaient besoin encore de quelques leçons, le Président de la Commission s'écria: « Mais, Madame, à moins de demander à ces chevaux de monter au ciel, on ne peut exiger d'eux rien de plus. » Un rapport officiel fut transmis au Ministère de la guerre pour constater les bons résultats obtenus par ma méthode sur ces chevaux rétifs.

Ainsi, Monsieur le Rédacteur, voilà ce que vous appelez faire un immense fiasco:

1<sup>o</sup> Un membre des plus influents de la Commission écrit que ma méthode est cent fois au-dessus des éloges qu'on en a faits, et que c'est un immense progrès;

2<sup>o</sup> Le même membre déclare qu'à moins de demander aux chevaux rétifs de monter au ciel, on ne peut rien exiger de mieux;

3<sup>o</sup> *Marengo*, cheval déclaré indomptable, mis en vente comme abandonné de toute l'École, est dressé par moi seule en six semaines à devenir cheval de promenade très-agréable et de haute école;

Ce sont là, d'après votre journal, autant de *fiasco*; réellement, Monsieur le Rédacteur, c'est trop souffrir que l'on se moque du public et de vos lecteurs.

Arrivons aux jeunes chevaux, ces animaux, à peine âgés de quatre ans, peu nourris et sans forces, étaient à peu près hors d'état de travailler; il fallait les plus grands soins pour les soumettre à un travail de dressage; cependant, à la onzième leçon, ces chevaux étaient tellement dressés, que les sous-officiers qui les montaient déclarèrent devant un témoin, des plus honorables, et un ancien membre de l'École de Saumur, qu'ils étaient en état d'entrer en campagne.

Une pareille promptitude dans le dressage de ces chevaux, ne souriait nullement à mes ennemis, cela me préparait encore un de ces *fiasco* pareil aux trois premiers; il fallait donc l'entraver de toutes les manières, et, à partir de cette onzième leçon, les chevaux commencèrent à devenir rétifs, au grand étonnement de ceux qui les avaient vus si tranquilles.

Je reconnus, ce que je savais d'ailleurs, c'est qu'il ne suffit pas de dresser les chevaux, il faut encore des hommes qui les veulent bien monter. Les bons numéros et les punitions n'étaient pas à ma disposition, j'ai dû me résigner, Monsieur le Rédacteur; mais si on a cru par ces manœuvres tromper le public et l'abuser sur les avantages de ma méthode, on s'est grandement trompé, car il a fait bonne justice des moyens dont on s'est servi pour se jouer de lui; on ne fait pas croire facilement à ce public si intelligent, qu'après les résultats si satisfaisants obtenus, par ma méthode, en dix-huit leçons, avec les chevaux des Guides de la Garde impériale, dressés par de simples soldats, et constatés par des procès-verbaux officiels, et dont un conclut ainsi: « *Pai pu me convaincre pendant le cours entier*

» de cette expérimentation que ces résultats avaient été obtenus sans que les chevaux fussent violents ou fatigués; je crois aussi que leur dressage a contribué au développement de l'intelligence des cavaliers, et vous pourrez constater combien ces chevaux, comparés aux autres, ont de supériorité en action, en souplesse, en vitesse d'allure, en fertilité et en élégance. » On ne lui fait pas croire facilement, dis-je, qu'une méthode qui, à Paris, a donné de si brillants résultats, n'a fait à Saumur que des chevaux rétifs; il a vu les ficelles, et il sait aussi bien que moi pourquoi ces chevaux se sont défendus.

J'ai à relever une insulte grossière et lâche, que j'ai été surprise de voir dans votre journal. Vous répondez au *Moniteur de l'Armée*, parlant de ce que j'ai fait à l'École de cavalerie modèle de Saint-Petersbourg, et avec les chevaux de l'Empereur de Russie: *A beau mentir qui vient de loin*.

Si vous vouliez les publier, je me contenterais de vous communiquer deux lettres:

La première, de M<sup>me</sup> Olga, comtesse de Rochefort; elle est adressée à son frère, M. le général comte Camille de Rochefort, commandant en chef l'École impériale de cavalerie de Saumur.

La seconde est du général Lanskoj, général-inspecteur commandant l'École modèle de cavalerie; toutes deux prônant ma méthode et exaltant mes succès à Saint-Petersbourg.

Au surplus, monsieur le Rédacteur, permettez-moi de me servir de votre intermédiaire pour remercier mes ennemis de tout l'honneur qu'ils me font; l'École, qui m'a fait une guerre acharnée me fait aujourd'hui les honneurs de la persécution; c'est plus de gloire que je m'osais en espérer. Sans cette guerre, ma méthode eût marché tranquillement, dans quelque école de dressage, rendant des services sans bruit et sans éclat; se contentant des bons résultats obtenus, et de la haute protection que lui ont accordée plusieurs grands souverains; mais si cela pouvait suffire à son passé, cela ne suffit plus à son avenir: le baptême de la persécution lui impose de nouveaux devoirs.

Je viens donc d'avoir l'honneur de prier S. Exc. M. le Maréchal-Ministre de la guerre, de vouloir bien mettre à ma disposition un certain nombre de chevaux neufs et un même nombre de *soldats d'infanterie*, qui, au moyen de ma méthode dresseront les chevaux et apprendront à monter à cheval, et j'ai pris vis-à-vis de Son Excellence, l'engagement formel que, dans l'espace de deux mois, hommes et chevaux seront devenus d'excellents cavaliers; mais cette fois, ce ne sera pas au milieu d'intrigues et entre les murs d'une école que la revue de cette cavalerie sera passée, ce sera au Champ-de-Mars, à la vue de tout ce que Paris renferme de connaisseurs français et étrangers; et on jugera de ce que l'on peut obtenir de ma méthode, avec de braves et loyaux cavaliers.

Toutes les personnes qui m'ont attaquée, moi et ma méthode, ne se sont servies que de l'injure, bien certaines qu'elles étaient que c'est là une arme dont je ne me servirai pas pour leur répondre, et cette lettre le leur prouvera: je leur offre un terrain plus honorable. Pendant mon séjour à l'École de Saumur, deux écuycers m'ont proposé un concours: MM. les capitaines .....; mais au moment d'entrer en lice, ces messieurs ont reculé, certains qu'ils étaient probablement que mes chevaux seraient dressés avant que les leurs soient déboués. Aujourd'hui, ma méthode que je fais imprimer va paraître, elle deviendra publique; que MM. les écuycers l'attaquent franchement et hautement, et je prends l'engagement de ne pas laisser une objection, une critique, sans une réponse publique; cette manière d'agir leur fera plus d'honneur et sera plus profitable à la science.

D'ailleurs, je veux que la lumière se fasse enfin sur ma méthode; et, cédant aux pressantes sollicitations d'un très-grand nombre d'élèves français et étrangers, je viens de prendre les dispositions nécessaires pour ouvrir un Cours public, militaire et civil, où chacun pourra apprécier par lui-même les avantages immenses d'une méthode avec laquelle il suffit de vingt leçons pour apprendre à dresser un cheval et pour acquérir en même temps une grande connaissance pratique du cheval, science à laquelle sont initiés bien peu de cavaliers, et de deux mois pour devenir excellent cavalier.

Il ne faut plus enfin que l'intérêt public soit sacrifié à l'amour-propre de quelques hommes, le progrès doit profiter à tous.

On se fait inscrire pour le Cours chez M. Richard, 53, rue Vivienne, de 11 heures à 3 heures.

Pardonnez-moi, monsieur le Rédacteur, d'une aussi longue lettre, mais elle était nécessaire pour bien éclaircir les faits.

Agréez l'assurance de ma considération très-distinguée.

M<sup>me</sup> ISABELLE.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

Parmi les jeunes officiers qui représentent dignement l'Anjou à l'armée d'Orient, on remarque deux frères, MM. Ambroise et Stéphane Desvarannes, fils de M. Paul Desvarannes, qui a laissé parmi nous de si affectueux souvenirs; l'un est enseigne de vaisseau, et l'autre lieutenant de hussards. Le premier, qui fait partie de l'état-major du *Napoléon*, a été débarqué, il y a quelques mois, pour commander la batterie n<sup>o</sup> 20, vis-à-vis le bastion du Mat. Sa belle conduite pendant les combats des 22 et 23 mai lui attira l'attention de son chef, M. le contre-amiral Rigault de Genouilly, et nous sommes bien heureux de pouvoir reproduire la lettre qui en fait preuve, sans y rien ajouter, car de pareils titres n'ont pas besoin de commentaire:

« Mon cher enfant,

Je ne veux pas retarder d'un seul instant le plaisir de vous annoncer que le général en chef vous a, sur ma demande, nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Si la journée eût été moins avancée, j'eusse été vous remettre moi-même le brevet d'une distinction que vous avez parfaitement méritée. Recevez mes félicitations sincères et l'assurance de mes sentiments distingués.

7 juin 1855.

C. RIGAULT DE GENOUILLY. »

#### FAITS DIVERS.

On a parlé du projet du chevalier Bonelli, d'établir un télégraphe sous-marin jusqu'à Constantinople, en prenant Cagliari pour point de départ. Ce projet serait du plus grand avantage pour Gênes. Il paraît que le chevalier Bonelli trouverait le moyen de diminuer, en partie, le poids et la dépense des câbles sous-marins, en conservant seulement les précautions nécessaires à la proximité des côtes. Le fil irait de Cagliari à Malte, à Candie, et de Candie, en bifurquant, à Alexandrie, en Egypte et à Gallipoli. La dépense n'irait pas à 3 millions. Le projet a été soumis aux deux grandes puissances occidentales qu'il intéresse vivement. — Havas.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Morning-Post* du mardi 19 juin, publie, sous le titre: *Reprise du bombardement*, la nouvelle suivante: « Paris, mardi, minuit. — On a reçu du général Pelissier une dépêche très-intéressante, ainsi conçue: « Sebastopol, 16 juin. — Le bombardement va recommencer sur-le-champ. »

Le journal anglais fait suivre cette nouvelle des réflexions suivantes: « Nous avons de bonnes raisons de penser que le bombardement de Sebastopol a été repris à l'heure où nous écrivions; et nous croyons devoir rappeler, afin de faire voir l'importance de la réouverture du feu, que les ouvrages extérieurs sont maintenant tous au pouvoir des alliés, et c'est contre les forts et fortifications mêmes de la place que leurs efforts sont dirigés. »

« Espérons qu'un succès aussi brillant qu'on peut l'attendre d'eux, couronnera leurs efforts, et puisse-t-il, grâce à leur vigoureux élan, coûter le moins possible de ces vies si chères et si précieuses. »

Vienne, mercredi 20 juin. — « Les journaux ce matin parlent d'une expédition des troupes alliées contre Pérecep. »

« On continue à chercher ici des moyens de transactions pour réunir dans une commune entente l'Autriche et la Prusse, ainsi que les Puissances occidentales. » — Havas.

#### PORTRAITS PAR UN NOUVEAU SYSTÈME.

PANOTYPIE. — DAGUERRÉOTYPE SUR TOILE, sur papier et sur verre émaillé, sans miroitage et sans retouche, par M. FERGEAU, artiste de Paris.

A la demande d'un grand nombre de familles de Saumur et des environs, M. Fergeau, qui a déjà livré au public 886 portraits, prolongera son séjour jusqu'au 5 juillet. En conséquence, M. Fergeau continuera ses séances, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, hôtel du Belvédère.

Le public est invité à visiter ses ateliers.

Les personnes qui auraient des portraits avec miroitage, et qui voudraient les faire remplacer, pourront se présenter chez M. Fergeau, avec leur encadrement, et il recommencera, suivant son nouveau procédé, pour un prix moitié moindre. (309)

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste, à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 28, le 29 et le 30 de ce mois. (303)

#### BOURSE DU 19 JUIN.

5 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 67 60.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 95 30.

#### BOURSE DU 20 JUIN.

5 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 67 70.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> Leroux, notaire à Saumur, soussigné, et l'un de ses collègues, le 13 juin 1855, enregistré à Saumur le 14 du même mois, n<sup>o</sup> 116, verso case 1<sup>re</sup>, par M. Touchard, qui a reçu 5 francs 50, décime compris ;

M. Charles Morin, commis négociant demeurant à Saumur.

Et M. Jean-Baptiste Maillet, aussi commis négociant, demeurant à Nantes.

Ont fait entr'eux une société en nom collectif pour le commerce de l'épicerie, de la cire, des eaux-de-vie et vinaigre aux conditions suivantes :

La société est contractée pour 10 années qui commenceront à courir le 1<sup>er</sup> juillet 1855 ; néanmoins il sera loisible à chaque associé de faire cesser la société le premier juillet 1860, en prévenant l'autre un an à l'avance ;

Le siège de la société est fixé à Saumur ;

La société sera établie sous la raison de commerce Morin et Maillet ; la signature sociale portera ces noms, chaque associé pourra en user, mais elle n'obligera la société qu'autant qu'elle aura été donnée pour les affaires de la société ; en conséquence, tous billets, lettres de change et généralement tous engagements exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits ;

Le capital social se compose d'une somme de 30,000 francs qui sera versée moitié par moitié par les associés ;

Pour constater l'état de la société, il sera fait un inventaire chaque année à l'époque du 1<sup>er</sup> juillet, et pour la première fois le 1<sup>er</sup> juillet 1856 ;

La caisse et les livres de commerce seront tenus indistinctement par l'un ou l'autre des associés.

Pour extrait.

(310) Signé : LEROUX.

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué, demeurant à Saumur, rue du Temple, n<sup>o</sup> 22.

D'un acte sous signatures privées, en date à Saumur du seize juin mil huit cent cinquante-cinq, fait double entre les ci-après dénommés, et portant cette mention : « Enregistré à Saumur le dix-huit juin mil huit cent cinquante-cinq, n<sup>o</sup> 38, r<sup>o</sup>, c<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup>, » reçu cinq francs, décime cinquante centimes. Signé : Touchard ;

Il appert :

Que la société qui avait été établie par acte sous seings privés du 15 juillet 1853, enregistré à Saumur le 21 du même mois, n<sup>o</sup> 67, r<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> 7<sup>o</sup>, par M. Touchard, qui a perçu 5 f. 50 c., 10<sup>e</sup> compris, et publié dans le journal l'*Echo Saumurois*, qui s'imprime et se publie à Saumur, n<sup>o</sup> du jeudi 28 du dit mois de juillet 1853,

Entre Emile Fuseillier, et Auguste Deschamps, fondateurs en cuivre, demeurant à Saumur, rue du Bellay,

A été dissoute à compter du trente du présent mois de juin mil huit cent cinquante-cinq.

Pour extrait certifié véritable, fait et dressé à Saumur, le vingt juin mil huit cent cinquante-cinq.

Signé : FUSEILLIER, Emile.  
(311) DESCHAMPS, Auguste.

Etudes de M<sup>s</sup> MAURICEAU, huissier, et PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

## VENTE MOBILIÈRE

Par autorité de justice.

Le dimanche 24 juin 1855, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> H. PLÉ, commissaire-priseur, à la vente publique aux enchères du mobilier et des marchandises, saisis sur le sieur Testu, ancien épicer en gros à Saumur, quai de l'École.

Il sera vendu :

Lits, commodes, quantité de couvertures et matelas, environ 120 draps, couvertures, rideaux, couvre-pieds, serviettes, 300 poches et tabliers en toile, fil, nappes, essuie-mains, glaces, pendules antiques, armoires, bureau, tables, chaises, etc.

MARCHANDISES.

Chocolat, thé, girofle, cannelle, liqueurs, cassis, vins étrangers et de Bordeaux, environ 400 bouteilles de vins des Poyeux 1825 ; éponges, ocre de toute espèce, acide, vitriol et autres objets de droguerie ; quantité de papier pour épicerie, cuivrie, ferailles, etc., etc.

Les acquéreurs paieront comptant.

## AVIS.

Les droits de péage pour la navigation du canal de la Dive et du Thouet, de Pas-de-Jeu à la Loire, étant établis par tonneau de mille kilogrammes pesant, comme dans toutes les autres rivières et canaux, et non plus à la quantité ou mesures anciennes,

Si MM. les Négociants et Mariniers ne veulent pas éprouver de retard et des difficultés dans les règlements de compte, ils sont invités à faire rectifier les échelles de leurs bateaux, s'il y

a lieu, et les conducteurs desdits bateaux, à être munis du procès-verbal de jaugeage ainsi que du laissé-passer des chargements à eux délivré, qui doivent toujours l'un et l'autre accompagner les bateaux. (313)

## A LOUER

PRÉSENTEMENT.

Une MAISON, rue Beaurepaire, occupée par M<sup>me</sup> PINSON. (314)

## A VENDRE

Pour cause de départ,

3 CHEVAUX DE VOITURE  
Et 15 STÈRES DE BOIS, ormeau et frêne.

S'adresser à M. de SAINTMÈME, rue du Pavillon, n<sup>o</sup> 9. (315)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE

Après décès.

Le samedi 23 juin 1855, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, sur la place du Marché-aux-Bestiaux de ladite ville, à la vente publique aux enchères de deux vaches et une génisse, dépendant de la succession de feu M. Jean-Louis Jaleau, demeurant rue des Boires, à Saumur.

On paiera comptant, plus 5 %.

## A VENDRE

Ou à échanger présentement

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean Baptiste 1855,  
GRANDE et BELLE MAISON

ENTRE COUR et JARDIN.

Située à Nantilly, près de l'Eglise et du Jardin des Plantes.

Réunissant toutes les servitudes désirables, occupé présentement par M. le général comte de Rochefort.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire, ou à M. A. PIERRE, propriétaire, rue Royale à Saumur. (593)

## A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai.  
S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Par Adjudication,

Le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 1855, à midi, En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

DEUX MAISONS contiguës, sises à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n<sup>os</sup> 19 et 21, consistant en plusieurs bâtiments, vastes caves, cour, puits, jardin.

Ou pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M. FOURNÉE, négociant à Saumur, rue du Puits-Neuf.

Ou audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire, place de la Bilange. (274)

## A VENDRE

UNE DISTILLERIE

DE BETTERAVES,

Systeme Champonnet.

Traitant par jour 2,500 k<sup>o</sup> de betteraves, et n'ayant travaillé qu'un mois l'année dernière ; le prix ne passe pas 5,500 francs.

S'adresser au bureau du journal.

## A CEDER

Un excellent FONDS de BOULANGERIE à Saumur.

Ce fond est des plus achandés de la ville, et situé dans un quartier très-passager.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (295)

## A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON, située à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre (ancienne maison Desvarannes), actuellement occupée par M<sup>me</sup> veuve Berthelot-Couscher.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BERTHELOT et à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (290)

## A VENDRE

UN BON CABRIOLET ET UN CHAR-A-BANCS.

S'adresser à M<sup>me</sup> MULOT. (258)

**PILULES DE DEHAUT**

MODE D'EMPLOI. Ce purgatif est bien préférable à tous les autres, parce qu'il ne se prend pas à jeun, mais, au contraire, on mangeant bien. Il opère d'autant mieux que les aliments et les boissons pris en même temps sont plus fortifiants, ce qui épargne aux malades le dégoût et la fatigue qui empêchent de supporter les autres purgatifs jusqu'au rétablissement parfait de la santé.

PROPRIÉTÉS. Ces pilules sont purgatives et dépuratives (végétales). Elles purifient le sang de toutes les humeurs (bile, glaires, pituite, etc.) qui causent la mauvaise santé. Par ce moyen, elles guérissent un grand nombre de maladies longues et chroniques, telles que : *Dartres, constipation, Catarrhes, gastrite, Plaies suppurées, lait répandu, Douleurs, engorgements internes,* et cette foule d'affections sans nom qui constituent ce qu'on appelle MAUVAISE SANTÉ.

BOITES DE 5 F. ET 2 F. 50 C.  
Chez M. DEHAUT,  
Pharmacien et médecin à Paris.

Dépôt à Saumur, chez M. GUICHARD.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

# NOS ABONNÉS SONT PRÉVENUS

Le MUSÉE FRANÇAIS-ANGLAIS, *Journal Mensuel d'illustration*, publie de magnifiques dessins représentant LES BATAILLES DE L'ARMÉE D'ORIENT, LE CAMP FRANÇAIS, LES COSTUMES RUSSES, DES VUES INTÉRESSANTES, en un mot TOUTES LES CHOSSES DE LA GUERRE, et puis L'EXPOSITION DE 1855 et tout ce qui présente quelque attrait de curiosité. C'est un Journal d'illustrations fait par les plus habiles artistes de Paris et dirigé par M. Ch. Philipon, ancien directeur de la *Maison Aubert*, fondateur du *Charivari*, de la *Caricature*, du *Journal pour rire*, etc.

Le prix du MUSÉE FRANÇAIS-ANGLAIS est de 10 fr. pour l'année. — Les abonnements partent tous de janvier 1855. M. Philipon, par reconnaissance pour les quatre grands journaux de Paris qui lui ont prêté leurs concours, fait une remise de moitié aux abonnés de ces journaux et leur donne le MUSÉE FRANÇAIS-ANGLAIS pour cinq francs. Par suite de nos relations de confraternité avec lui, il fera la même remise à nos abonnés, qui n'auront ainsi que 5 francs à lui envoyer en bon de poste, au lieu de 10 fr. pour un abonnement d'un an au MUSÉE FRANÇAIS-ANGLAIS.

Les abonnés du *Journal pour rire* reçoivent franco et gratis le *Musée Français-Anglais* pendant toute la durée de leur abonnement, dont le prix reste fixé à 17 francs pour un an, — 10 fr. pour 6 mois, — 5 fr. pour 3 mois. — On souscrit en envoyant un bon de poste à M. PHILIPON FILS, RUE BERGÈRE, n<sup>o</sup> 20.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné